

**GABIAN**



**COMMUNE DE GABIAN (34320)**  
Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 17 Juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 17 Juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents :

Mesdames FELIX Maryse, JOURDAN (ROUSSET) Agnés.

Messieurs BOUTES Francis, ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents :

Madame GARRIGUE Sandrina.

Messieurs BERTHOMIEU Michel et PAGEOT Emmanuel.

Procuration :

Madame Isabelle GALZY donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel.

Madame FLAMENT Chantal donne procuration à Madame JOURDAN (ROUSSET) Agnés.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

**55/2019 Admission en non-valeur**

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y a lieu d'annuler les titres :

- Monsieur BACOU Cédric d'un montant de 105.40€,
- Monsieur BRUGGEMAN Roc d'un montant total de 272.64€
- Madame CABOTIN Martine d'un montant de 0.04 cts
- Monsieur CARETTE Daniel d'un montant de 15 €
- Monsieur FAUCHON Jean-Claude d'un montant de 15 €
- Madame MERLIER Viviane d'un montant de 6.09 €
- Monsieur MICHEL Alain d'un montant de 462.76 €
- Madame TITREN Geneviève d'un montant de 73.63 €
- Madame MALBERT Nathalie d'un montant de 465.76 €

Le montant total de l'admission en non-valeur est de 1416.32 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir donner l'autorisation d'annuler ces titres

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** de donner l'autorisation d'annuler ces titres.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdit

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Francis BOUTES

